

**RAPPORT DU JURY**  
**de l'examen professionnel**  
**pour le recrutement d'ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat**  
**Session 2015**

Lors de la session 2015, le jury constate qu'un candidat inscrit initialement a abandonné en cours de route tandis qu'un autre n'a pas terminé la rédaction de son mémoire à temps. Même si des éléments de contexte peuvent toujours apparaître en cours de route et entraver l'accomplissement du travail initialement prévu, il est important de rappeler que lors de leur inscription :

- les candidats s'assurent auprès de leur service d'origine des conditions de réussite nécessaires à la réalisation de leur mémoire ;
- et assument ensuite individuellement la charge que cela représente tout au cours de l'année pour la préparation du mémoire et des épreuves écrites.

Les candidats qui ont préparé les épreuves écrites dans de bonnes conditions en ont tiré profit. Pour cette raison, le jury souhaite que l'an prochain les sessions de préparation organisées par l'ENSG soient proposées lors de l'inscription à tous les candidats à l'examen professionnel, y compris pour ceux qui n'exercent pas à l'IGN, afin qu'ils puissent éventuellement s'y inscrire, et à défaut, de recourir à tout autre dispositif équivalent.

L'épreuve de français doit être spécifiquement préparée en raison de son impact sur la notation finale et des bénéfices attendus, en particulier pour la rédaction du rapport. Cette année, à l'exception d'un candidat, il y a de bonnes copies qui témoignent sans doute d'efforts de préparation. Les candidats ont manifesté des capacités rédactionnelles, fait preuve de réflexion et d'une certaine rigueur dans l'organisation de leur travail même si par ailleurs plusieurs ne traitent pas le sujet donné. L'orthographe reste un souci pour beaucoup et dans la mesure du possible, les candidats sont invités à travailler la certification Voltaire ou tout autre dispositif équivalent pour améliorer cet aspect.

Lorsque le travail présenté dans le mémoire correspond à une commande de service, il est recommandé de produire en annexe le document qui cadre cette demande pour faciliter la bonne appréciation par le jury du travail fourni. En tout état de cause, l'importance du sujet et l'utilité du travail réalisé doivent être étayées par des éléments objectifs qui figurent impérativement dans le travail rendu. Un ingénieur participe aux processus décisionnels dont il connaît les mécanismes, les acteurs, les enjeux. Il est donc très important pour un candidat désirant intégrer un corps d'ingénieur de présenter et expliquer le processus décisionnel qui entoure les travaux qu'il présente et les enjeux de ces travaux pour l'organisme qui l'emploie.

Pour l'an prochain, le jury modifiera ses barèmes d'évaluation du mémoire et de la présentation orale pour aboutir à des notes plus discriminantes.

Pour mémoire, les recommandations des précédentes sessions demeurent :

- les candidats doivent impérativement connaître les orientations stratégiques de l'établissement d'origine et la manière dont elles sont déclinées.
- les candidats doivent trouver un équilibre entre le texte et les illustrations lors de la rédaction de leur rapport.
- Il est important d'appliquer en tant que de besoin la charte des projets en vigueur à l'IGN ou de tout autre document équivalent pour les candidats externes.
- le commanditaire et les objectifs visés doivent être expressément désignés.
- les rapports présentés doivent permettre l'identification aisée du travail personnel réalisé par le candidat. En dehors du travail personnel qui doit être prépondérant dans le rendu final, seuls des éléments synthétiques du contexte doivent figurer dans le corps principal du rapport. Le reste a vocation à être déporté vers les annexes.
- pour l'épreuve de langue vivante, la version demandée est aussi considérée comme un exercice de français. Il ne s'agit pas d'une traduction mot-à-mot. Il est attendu des candidats qu'ils restituent le sens initial de l'article en utilisant correctement la langue française. Lorsque cette recommandation est suivie, cette épreuve, bien que facultative, s'avère déterminante pour départager les candidats.